

N° 0 0 0 1 8

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 décembre 2024

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Objet : Signature de la convention de subvention entre la CAF et le CASVP relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2024

#### LE CONSEIL

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles R. 123-39 et suivants, L312-1 et suivants, L313-1 et suivants,

Vu la convention de la CAF attribuant une subvention de fonctionnement pour l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires »,

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris relatif à la signature de la convention passée avec la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2024

#### Délibère

#### Article 1er :

La Directrice Générale est autorisée à signer la convention passée avec la CAF relative à l'appel à projet « Enfance - Jeunesse » du Fonds « Publics et Territoires » au titre de l'année 2024.

Article 2 : Le Conseil d'Administration accepte la subvention accordée par la CAF d'un montant de 50 000€ au titre de l'année 2024 dans le cadre de l'appel à projet « Solidarité, mixité, parentalité.

#### Article 3 :

La recette correspondante sera imputée au compte 748 88 du budget général du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Générale

Jeanne SEBAN

P/ la Présidente

Léa FILOCHE